

Compte-rendu du 2^{ème} conseil d'école
Ecole Maternelle Jules Serre – Gonfaron.

Vendredi 19 mars – 17 heures.

La séance est ouverte à 17h10.

M Fort, (Mairie) devant quitter la réunion avant la fin, l'ordre du jour est un peu modifié : les questions concernant la Mairie seront posées en premier.

Avenant au règlement intérieur : Modification de l'accueil de l'après-midi à partir du 19 avril 2010. Les enseignantes proposent un **accueil dans la cour de récréation** pour les MS et GS de 13h20 jusqu'à 13h35 et dans les dortoirs pour les PS. Une enseignante, au portail fermera à 13h35, deux enseignantes de surveillance dans la cour. Si pluie, l'accueil se fera dans les classes.

Avenant voté et approuvé à l'unanimité.

1- Approbation du compte-rendu du premier conseil d'école.

Approuvé à l'unanimité.

2- Sécurité.

Exercice d'évacuation du 13/11/2009 : Il a été mis en évidence la nécessité d'un accès pour les pompiers depuis la résidence des amandiers (en cas d'incendie au niveau du restaurant scolaire, en cas d'incendie aux horaires d'accueil des familles). M. Le Maire a demandé la possibilité de création d'un portail + interdiction de stationner au syndic de copropriété. C'est en cours de négociation.

Il a été demandé une formation aux extincteurs pour le personnel de l'Ecole.

3- Commission de sécurité

Les dernières commissions de sécurité de l'école ont eu lieu le 8 avril 2004 et le 5 mars 2008. Etant donné que le bâtiment, classé en 4^{ème} catégorie doit être visité tous les trois ans, Mme Grosso, DDEN, demande si la prochaine aura lieu en 2011. Cette commission sera déclenchée par la Préfecture.

Il a été précisé au Conseil d'école du 28 mars 2008 que l'annexe, classée en 5^{ème} catégorie devait être visitée par une commission municipale. Quand a eu lieu la dernière commission, quand aura lieu la prochaine? Mme Grosso demande des éclaircissements à ce sujet. M. Fort, adjoint, se renseignera auprès des personnes concernées.

(PJ : Document annexe « Le risque d'incendie » : document sur les groupes d'établissements recevant du Public, apporté par Mme Grosso.)

Mme Grosso remercie la Mairie pour la réfection de la chaussée Montée Boéro et pour l'apposition de la devise « Liberté, Egalité, Fraternité » sur les murs de l'Ecole. Elle demande s'il est possible d'ajouter le nom de l'école à l'entrée (peut-être repeindre la plaque en marbre ?).

Elle demande également s'il est possible d'aménager l'accès portail Ferrages (escaliers) aux poussettes et fauteuils roulants en créant, par exemple un plan incliné.

Nouveau système au portail d'entrée.

L'exercice de confinement PPMS a mis en évidence la nécessité d'un moyen de communication entre l'annexe et l'école. C'est pour cette raison que les enseignants demandent l'installation de l'interphone entre ces deux bâtiments et l'installation d'un vidéophone entre l'école et le portail d'entrée.

Sécurité routière

Les associations de parents d'élèves remercient la Mairie pour les aménagements mis en place pour améliorer la sécurité et l'accès à l'Ecole élémentaire : barrières, arrêt-minute, présence de policiers municipaux, signalisation.

La FCPE souhaite organiser une prochaine réunion rapidement pour poursuivre cet aménagement avec les différents partenaires concernés.

La date du 30 avril 17h15, à l'école élémentaire a été choisie. La FCPE se charge d'y convier les enseignants, les pompiers, les policiers municipaux, les associations de parents d'élèves, les voisins...

4- **Horaires, pont de l'ascension** :

Les ATSEM seront présentes toute la journée dans les classes, le mercredi 26 mai.

6- **Salle de Motricité**

Les enseignantes demandent s'il est possible de créer un passage entre la salle de rangement du matériel et la salle d'évolution. Réponse de la Mairie : Les travaux seront réalisés pendant les vacances d'été.

7- **Effectifs rentrée 2010.**

38 enfants nés en 2007 sont inscrits en Mairie. On note une légère baisse des effectifs.

La FCPE souhaite interpeller les enseignants et la Mairie sur le fait que 72 enfants de Gonfaron sont nés en 2008. L'école pourra-t-elle les accueillir à la rentrée 2011, dans quelles conditions ? Ce problème devra être envisagé.

M Fort quitte le conseil d'école.

Reprise de l'ordre du jour.

2- Sécurité

Surveillance lors des récréations : Les récréations sont surveillées par trois enseignantes et une ATSEM.

Les associations de parents d'élèves demandent plus de précautions par rapport aux jeux dangereux : jeu du foulard, jeu de la tomate. Il a été constaté ce type de jeux à l'élémentaire, les parents d'élèves sont inquiets pour les enfants de la Maternelle.

Les enseignants, attentifs aux inquiétudes des parents ont observé plus particulièrement le comportement des enfants dans la cour. Certains d'entre eux ont été questionnés. Il s'avère que ces jeux ne semblent pas être pratiqués à la maternelle même s'ils sont connus (et parfois réinterprétés) (grands frères, médias, parents...). Les enseignantes continueront d'être vigilantes. Une information pédagogique sur la nécessité de respirer pour vivre a été donnée aux Grandes sections. Bien qu'elle prenne ce problème en considération, l'équipe pense qu'informer les parents d'élèves sur l'éventuelle pratique de ces jeux ne ferait qu'engendrer une psychose qui n'a pas lieu d'être puisque les enfants de maternelle n'y jouent pas.

3- Horaires

Les retards abusifs sont-ils nombreux ? Notifiés ? Des rappels sont-ils faits ?

Plusieurs rappels ont été faits. Les retards ayant persisté et perturbé l'organisation des classes la décision de fermer le portail de l'école à 8h35 a été prise de façon plus ferme. Aucun retard ne sera plus toléré. Cette décision est à présent respectée.

Réorganisation des horaires de sorties.

Pour pouvoir aller chercher les frères et sœurs à l'élémentaire, les parents souhaitent que les horaires de sortie de la maternelle soient décalés de 10 mn. Le temps d'accueil n'étant pas compris dans le temps d'enseignement, les horaires d'entrée à l'école doivent aussi être décalés. La mise en place de ces nouveaux horaires peut être envisagée mais elle entraînerait de nombreuses difficultés d'organisation. Cette question devra être posée au Conseil d'Ecole de l'Ecole Élémentaire pour savoir si l'aménagement ne pourrait être fait plutôt dans cette école.

4- Projet d'Ecole, sorties, kermesse.

Avenant au projet d'école. Il a été rédigé pour correspondre au Projet Académique et aux nouveaux programmes.

Les enseignantes ont constatés des difficultés de concentration et d'attention des élèves. L'équipe a donc décidé de travailler différents axes :

- Amplifier la pédagogie de projet
- Gestion de l'hétérogénéité
- L'évaluation et l'auto-évaluation : harmonisation des pratiques
- La difficulté scolaire, avec la mise en place notamment de l'aide personnalisée pour les moyennes et les grandes sections, le décrochage par les maîtresses des petites sections pendant la sieste, et éventuellement d'un MACLE
- Assurer la fluidité des parcours scolaires : liaison GS/CP...

Avenant approuvé à l'unanimité.

Spectacles, sorties.

Une fête du Printemps aura lieu le 26 mars ; à cette occasion, les enfants ont fabriqué un chapeau qu'ils porteront lors d'un goûter réunissant toutes les classes. Cette fête remplace le Carnaval qui ne peut plus avoir lieu comme les années

précédentes (défilé dans les rues du village) selon les directives de l'Inspection Académique.

Sorties prévues :

- 19/04 : les élèves de GS vont à la ferme de Belgentier.
- 18/05 : les élèves de MS de Mme ALCOVER visitent l'observatoire astronomique du pic des fées à Hyères.
- 20/05 : les élèves de PS et de MS de Mme DAVID se rendent à la ferme de Belgentier.

Spectacles :

Les enfants ont assisté à un spectacle de Noël offert par la coopérative scolaire au mois de décembre.

Un spectacle est offert par l'Amicale Laique aux enfants de l'école, à l'occasion de son 50^{ème} anniversaire. Il aura lieu le 2/04 à la salle polyvalente à 10h00.

Kermesse :

Les équipes enseignantes des écoles maternelle et élémentaire ont décidé d'organiser, avec l'aide des parents d'élèves, une kermesse. Pour préparer cet évènement, une première réunion aura lieu à l'école élémentaire le 23 avril à 16h45.

5- Le passage aux toilettes

Pourquoi les toilettes sont-elles mixtes ? Les deux blocs sanitaires disposent chacun d'un urinoir. Il y a plus de garçons que de filles dans les classes. Un seul bloc sanitaire est accessible par la cour de récréation. A cet âge, les enfants ne semblent pas gênés par la mixité.

Séance levée à 19h15.

Les secrétaires de séance

Mme DAVID

et Mme PERIER